

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que le règlement **RCA18-08-2** décrétant un emprunt de 4 245 000\$ pour la réalisation des travaux de réfection routière, d'éclairage et de signalisation, adopté par le Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à la séance ordinaire du 6 février 2018, a été approuvé par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 16 avril 2018.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au Bureau du Citoyen de Saint-Laurent à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 25 avril 2018

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that by-law **RCA18-08-2** enacting a loan of \$ 4 245 000 for works of road rehabilitation, lighting and signs, adopted by the Borough Council of Saint-Laurent at its general meeting of February 6, 2018, has been approved by the *Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*, on April 16, 2018.

Notice is also given that this by-law is filed at the Citizen's Office of Saint-Laurent at the disposal and for the information of all interested persons

Montréal, April 25, 2018

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council